

# Compte-rendu séance conseil municipal du 04/06/2014

**Présents :** Laurent Martin, Vincent Chantreau, Didier Chapoulie, Jean-Louis Chauliaguet, Gisèle Chevallier, Jacques Demeuzoy, Jean-Claude Foursac, Jean-Charles Mazeyrac, Catherine Perrot, Bernard Raffy, Isabelle Theron

Absents excusés : -

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter (20 heures).

Le secrétaire de séance est Mme Isabelle Théron

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 avril 2014 est adopté à l'unanimité.

## **Exposé 1 : Autorisation donnée au Maire pour la signature de la Convention liée à l'installation d'un bureau de poste.**

Une Convention va être signée entre la Poste et la Commune. Cette Convention fixe les conditions d'installation d'un bureau de poste qui offrira toutes les prestations postales d'un bureau de poste classique. La Commune s'engage à fournir le local et ses fournitures (eau, électricité, chauffage) et déterminera les jours et heures d'ouverture. La Poste équipera les locaux et entretiendra le matériel, elle prendra à sa charge les frais de téléphonie. Elle versera à la Commune une indemnité compensatrice mensuelle de 1122€ pour rémunérer un agent de catégorie C dans le cadre d'un poste à mi-temps ( 17 heures par semaine ). La formation sera assurée par la Poste. Cette dernière versera également une indemnité exceptionnelle d'installation qui équivaut à trois fois le montant de l'indemnité compensatrice mensuelle afin de couvrir certains travaux d'aménagement.

Ce partenariat, prévu sur une durée de 9 ans à compter de la signature, sera renouvelable une fois et résiliable chaque année. Une réunion de partenariat aura lieu à Figeac chaque semestre.

L'inauguration est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'autorisation donnée au Maire.

## **Exposé 2 : Vote des tarifs de la Salle des Fêtes**

Il résulte de l'étude réalisée par Monsieur J.C.Foursac que les tarifs de la Salle des Fêtes doivent être mis à jour. Ils seront les suivants :

<b>Qui est concerné ?</b>	<b>Tarif actuel</b>	<b>Tarif corrigé</b>	<b>Observations</b>
Habitants de FONS	20 €	50 €	(+ frais EDF / chauffage / ménage)
Hors commune	230 €	230 €	On ne bouge pas (+ frais)
Asso. communale	50 €	50 €	2 gratuits (+ frais)
Asso. Lucrative	50 €	50 €	(+ frais)

(Quine)			
Anciens combattants	230 €	115 €	50% réduc. (+ frais)
Ecole	gratuit	gratuit	
Simple réunion	230 €	230 €	Sociétés (+ frais)
Ménage	40 €	50 €	
EDF	A indexer	A indexer	Selon tarif en vigueur
Gaz	A indexer	A indexer	Selon tarif en vigueur
Chambre froide	20 €	20 €	
Couverts	0,38 €	0,50 €	
Caution	229 €	500 €	Garder le chèque <b>jusqu'à contrôle</b>
Acompte		150 €	Pour désistement. Sauf cas de force majeure

Ces tarifs seront appliqués à toutes les locations dont les contrats n'ont pas encore été signés. Les engagements déjà pris pour l'année 2014 resteront au tarif antérieur. Un état des lieux plus rigoureux et méthodique sera réalisé après chaque location.

La nouvelle grille tarifaire est adoptée l'unanimité.

**Exposé 3 : 1. Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe**  
**2. Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe**

L'actuel agent d'entretien de la salle des Fêtes et des classes de l'école ne pouvant assumer les nouveaux horaires qui lui sont proposés, il convient de prononcer son licenciement et de créer un autre poste d'adjoint technique pour la mise en œuvre de la nouvelle grille horaire. Madame S. Lafabrie occupera ce nouveau poste.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces décisions.

**Exposé 4 : Election de deux conseillers pour siéger à la Commission locale de Impôts**

Il est nécessaire de désigner des nouveaux représentants à la Commission locale des Impôts. Cette commission a vocation à travailler avec les Services de l'Etat pour recenser les données nouvelles afin d'actualiser les bases taxables de la Commune.

Didier Chapoulie et Laurent Martin sont désignés.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces désignations.

**Questions diverses :**

Travaux/voiries : Jacques Demeuzoy précise que le retard qui avait été pris en raison de la réparation de l'épaveuse a maintenant été rattrapé.

Un emplacement de taxi sera réalisé la semaine prochaine. Il reste encore à acheter un panneau « Taxi ».

Dossier scolaire : Gisèle Chevallier indique que le 10 juin 2014 aura lieu le conseil d'école au cours duquel les activités périscolaires seront présentées. La seconde classe fermée servira aux activités périscolaires. Le 13 juin 2014, il y aura l'inauguration des mosaïqués de l'école. Le petit jardin a été nettoyé et aménagé pour que les enfants puissent se l'approprier.

Laurent Martin souhaite intervenir à propos de l'aménagement du temps scolaire qui est désormais du ressort des communes car il se trouve face à une alternative. L'analyse des activités possibles dans le cadre de l'OIS (Office Intercommunal des Sports) ainsi que les surcoûts qui vont être générés l'amènent à faire appel à la bonne volonté des fonsois et fonsoises pour animer la tranche horaire 15h30-17h00. Catherine Perrot et Gisèle Chevallier travaillent à un planning et recherchent 20 personnes bénévoles. Cette alternative (OIS ou bénévolat) est soumise à l'approbation du Conseil qui est favorable au bénévolat, à l'unanimité. Le projet sera donc présenté aux parents d'élèves le mardi 10 juin 2014.

Internet : Jean-Louis Chauliaguet et Madame S. Bernardin ont recueilli les avis des personnes qui ont des activités agricoles, commerciales, artisanales...Elle sont unanimes quant aux besoins en internet et téléphonie mobile.

Laurent Martin et Jean-Louis Chauliaguet rencontreront le vendredi 13 juin 2014 le député Jean Launay afin de voir ce qu'il est possible de faire au niveau parlementaire.

Cabinet médical : Le questionnaire préparé par Catherine Perrot circule , elle a obtenu une vingtaine de réponses, le délai de retour des questionnaires est fixé au 15 juin 2014.

Tourisme et Patrimoine : Isabelle Théron et Vincent Chantreau ont rencontré la directrice et le président de l'Office du tourisme de Figeac ainsi qu'une responsable du syndicat mixte du Pays de Figeac afin de présenter le projet touristique du village. Une réunion de lancement aura donc lieu à Figeac dès que les travaux (préparation de la maquette de la brochure *Les Clefs de Fons* et ouverture des deux sentiers de randonnée) auront avancé.

La Séance du Conseil est clotûrée à 21 h 25.